

**Procès-verbal de la 157<sup>e</sup> assemblée du  
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette  
tenue le jeudi 24 novembre 2022, à 18h00 via la plateforme TEAMS**

**PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE**

- Mme Annie Bacon
- Mme Kathleen Bélanger
- Mme Mégane Bourdon-Marchand
- Mme Albanie Leduc
- Mme Amélie Lepage
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Andrée St-Georges
- M. Jean-Pierre Trépanier

**• ABSENCES**

- Mme Patricia Forget
- Mme Isabelle Gagnon
- Mme Isabelle St-Denis

**AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE**

- Mme Hélène Latendresse

## 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, le directeur, M. Sylvain Riendeau, ouvre la réunion à 18h00 et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

<b>CECJ221124-01</b>	<b>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Kathleen Bélanger, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</b>
	<b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>

### ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2.	Adoption de l'ordre du jour;
3.	Adoption du procès-verbal : 3.1 de la 156 <sup>e</sup> réunion tenue le 22 septembre 2022 et suivis;
4.	Élections à la présidence et à la vice-présidence;
5.	Avis sur les modifications apportées à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel par Étienne Couture;
6.	Adoption du cahier de programme de Sciences humaines par Josianne Lafrance et Martin Richard;
7.	Adoption du cahier de programme de Techniques d'éducation spécialisée par Daphné-Rébecca Arbour et Martin Richard;
8.	Présentation du profil interculturel en soins infirmiers par Martin Richard et Kim Alexandre
9.	Adoption des modifications aux règles en application du Règlement sur l'admission des étudiants au Cégep de Lanaudière à Joliette (no 6) par Nicolas Forest;
10.	Information sur une modification au règlement no 4 (Règlement sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial exigibles des étudiants au Cégep régional de Lanaudière) par Nicolas Forest;
11.	Adoption de l'AEC Intégration à la profession infirmière - recrutement international par Judith Latendresse et Julie-Hélène Roy;
12.	Information sur une modification au calendrier scolaire de l'hiver 2023;
13.	Recommandation d'émission de diplômes;
14.	Rapport de la direction;
15.	Divers :
16.	Levée de l'assemblée.

### 3. Adoption du procès-verbal

#### 3.1 de la 156e réunion tenue le 22 septembre 2022 et suivis

CECJ221124-02	<p>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Annie Bacon, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 156<sup>e</sup> réunion tenue le 22 septembre 2022.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	---

Aucun sujet ne donne lieu à un suivi particulier.

### 4. Élections à la présidence et à la vice-présidence

M. Sylvain Riendeau fait une mise au point concernant la nomination de nouveaux membres au conseil d'établissement. Plusieurs demandes ont été faites au ministère depuis le mois de juin dernier et nous sommes toujours sans nouvelles.

Donc, comme plusieurs postes sont vacants et que nous espérons qu'ils seront comblés d'ici la prochaine rencontre du 16 février 2023, ce point est donc reporté à cette date.

### 5. Avis sur les modifications apportées à la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel*

M. Étienne Couture, directeur adjoint aux services aux étudiants, informe que la loi 25 modifie l'article 4 de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* en ajoutant l'alinéa suivant : « À la demande de la personne ayant déposé une plainte, l'établissement d'enseignement doit lui communiquer les renseignements relatifs aux suites qui ont été données à la plainte, soit l'imposition ou non d'une sanction ainsi que les détails et les modalités de celle-ci, le cas échéant. »

**Attendu** la modification de la politique ;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études ;

CECJ221124-03	<p>Sur proposition de Mme Kathleen Bélanger, dûment appuyée par Mme Amélie Lepage, Il est proposé de donner un avis favorable sur les modifications à la <i>Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel</i>.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	--

## 6. Adoption du cahier de programme de Sciences humaines

En 2021, le ministère nous a fait parvenir un nouveau projet de formation pour le programme de Sciences humaines avec comme directive d'accueillir la première cohorte au plus tard à l'automne 2023.

Après un an de travail le comité de programme a livré un projet de programme qui est maintenant soumis aux instances du collège pour avis et recommandations.

Mme Josianne Lafrance explique que chaque collège est libre de choisir sa « version locale » du programme. Donc, à Joliette, trois profils ont été retenus : Profil individu et enjeux sociaux, Profil regards croisés sur le monde et Profil entreprise.

M. Sylvain Riendeau félicite toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration du cahier programme.

**Attendu** l'adoption à l'unanimité par le comité de programme de Sciences humaines ;

**Attendu** la recommandation favorable du comité de gestion pédagogique au DCC ;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études ;

CECJ221124-04	<p>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Kathleen Bélanger, il est proposé d'adopter le cahier programme de Sciences humaines (300.A1).</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	--

## 7. Adoption du cahier de programme de Techniques d'éducation spécialisée

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

## 8. Présentation du profil interculturel en Soins infirmiers

M. Martin Richard, conseiller pédagogique, explique que, à la suite du décès de Joyce Echaquan, le programme des Soins infirmiers a tenu à produire un document afin de les aider à introduire et atteindre des habiletés interculturelles dans le programme.

Mme Kim Alexandre, enseignante au programme Soins infirmiers, informe qu'un profil interculturel sera intégré aux plans de cours dès la session d'hiver 2023.

**9. Adoption des modifications aux règles en application du Règlement sur l'admission des étudiants au Cégep de Lanaudière à Joliette (no 6)**

M. Nicolas Forest, directeur adjoint au service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente les modifications qui ont été apportées au règlement no 6.

Après analyse de 4684 demandes d'admission provenant des écoles du centre de service scolaire des Samares pour les sessions d'automne 2018 à 2022, nous nous sommes aperçus d'un changement de comportement pour les étudiants refusés qui proviennent du secteur jeune.

En plus, de quelques modifications mineures, il est proposé de diminuer le seuil pour qu'un étudiant soit admissible de 58% à 55% dans les matières obligatoires pour l'obtention du DES et dans les cours qui constituent une condition particulière d'admission pour le programme de son choix.

Il est aussi proposé de ne plus permettre à l'étudiant d'annuler son cours de renforcement en français.

**Attendu** la recommandation du comité de gestion pédagogique ;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études ;

CECJ221124-05	<p>Sur proposition de Mme Albanie Leduc, dûment appuyée par Mme Amélie Lepage, il est résolu d'adopter les modifications aux règles en application du Règlement sur l'admission des étudiants au Cégep de Lanaudière à Joliette (no 6).</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	---

**10. Information sur une modification au règlement no 4 (Règlement sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial exigibles des étudiants au Cégep régional de Lanaudière)**

M. Nicolas Forest, directeur adjoint au service de l'organisation et du cheminement scolaires, informe de la modification apportée à un frais d'éducation physique. Les frais concernant les sports de glisse passent de 135\$ à 115\$ pour la prochaine session.

## 11. Adoption de l'AEC Intégration à la profession infirmière - recrutement international

Mme Julie-Hélène Roy, conseillère pédagogique à la formation continue, explique qu'à l'automne 2021, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux ont lancé un projet pilote visant à recruter à l'étranger 1000 infirmiers.ères sur une période de 2 à 3 ans et leur offrir une formation d'appoint, soit l'AEC Intégration à la profession infirmière. Ce projet, qui a comme objectif premier de contribuer à combler la pénurie d'infirmiers.ères au Québec, nécessite l'offre temporaire de l'AEC du Consortium.

Afin de favoriser un meilleur taux de réussite, le consortium de l'AEC, dirigé par le Cégep du Vieux Montréal, a déposé au MES une révision de l'AEC qui contient une bonification de 300 heures au programme CWA.0B. L'AEC révisée porte le code CWA.00.

Dans Lanaudière, la formation d'appoint sera offerte à 2 cohortes de 20 étudiantes et étudiants. Le nombre de candidats a été établi en lien avec la capacité d'accueil des stagiaires du réseau de la santé et des services sociaux. La première cohorte démarrera le 6 février 2023 tandis que la deuxième cohorte le 13 mars 2023. La durée maximale de la formation est fixée entre 52 et 56 semaines.

Le CRÉDIL s'occupera de la partie logement de ces étudiants.es.

**Attendu** le mandat d'offrir l'Attestation d'études collégiales *Intégration à la profession infirmière (CWA.00 / recrutement international)* dans le cadre du projet de recrutement à l'étranger des infirmiers.ères du ministère de l'immigration, de la Francisation et de l'Intégration, du ministère de la Santé et des services sociaux et du ministère de l'Enseignement supérieur ;

**Attendu** l'avis favorable du département de soins infirmiers et du comité programme ;

**Attendu** la recommandation du comité de gestion pédagogique ;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études ;

CECJ221124-06	<p>Sur proposition de M. Jean-Pierre Trépanier, dûment appuyée par Mme Annie Bacon, il est proposé d'adopter la demande d'acquisition et de dispensation de l'AEC Intégration à la profession infirmière (recrutement international) et que celle-ci relève du Collège constituant de Joliette.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	---

## 12. Information sur une modification au calendrier scolaire de l'hiver 2023

M. Sylvain Riendeau explique que, vu la reprise normale des activités, une modification a dû être faite au calendrier scolaire de l'hiver 2023 en raison de la tenue du Festival des harmonies qui se tiendra le 19 avril 2023. Cette journée devient donc une journée APM et la journée du 6 avril, devient une journée de cours.

## 13. Recommandation d'émission de diplômes

### PROJET DE RÉSOLUTION # 1

**Attendu** les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriée* »;

**Attendu** les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ221124-07	<p>Sur proposition de Mme Kathleen Bélanger, dûment appuyée par Mme Albanie Leduc, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Éducation et de l'enseignement supérieur de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :</p> <p>Numéro de confirmation : 42 314 071 Code de lot : JO2022091401</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	--

### PROJET DE RÉSOLUTION # 2

**Attendu** les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « *Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées* »;

**Attendu** les dispositions de l'article 33 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ221124-08	<p>Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par Mme Andrée St-Georges, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	--

#### 14. Rapport de la direction du collège

##### ➤ Dossiers administratifs :

L'activité des portes ouvertes s'est déroulée le 26 octobre dernier. Plus de 600 futurs étudiants et étudiantes s'y sont présentés. Les prochaines portes ouvertes se tiendront le 6 février prochain.

Le 20 novembre dernier s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes. Des 620 diplômées et diplômés, 150 y ont participé.

##### ➤ Dossiers pédagogiques :

Du 17 au 21 octobre dernier s'est déroulée la Semaine des Sciences humaines sous le thème de la sécurité alimentaire.

Le 5 octobre dernier s'est tenue à toute première édition de la compétition Podium Synergy. La première place a été remportée par une équipe du programme des Techniques administratives du cégep de Joliette.

La troisième édition de la Coupe Paillé, organisée par GM Paillé en collaboration avec le Cégep à Joliette, s'est déroulée le 12 novembre dernier. L'équipe qui est arrivée en première place était composée de Danaé Laporte, Cédric Perreault et Maïka Bellemare du Cégep de Joliette.

##### ➤ Autres dossiers :

Cross-country filles : Le Trad s'est classé 5e aux championnats canadiens qui se sont déroulés les 11 et 12 novembre dernier à Médecine Hat en Alberta.

Les travaux à la bibliothèque devraient être terminés d'ici la fin décembre.

## 15. Divers

M. Riendeau informe qu'il y aura une réunion extraordinaire le jeudi 15 décembre prochain et que la prochaine réunion régulière est prévue le jeudi 16 février 2023.

## 16. Levée de l'assemblée

CECJ221124-09	L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Sylvain Riendeau de lever la séance à 19 h 20.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--



Sylvain Riendeau  
Président par intérim



Hélène Latendresse  
Secrétaire